Ecole maternelle de la Fontaine 03.80.47.35.44 maternelle.sennecey@free.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 24 JUIN 2016

Présents: Enseignants: M. OUDOT (président du conseil),

Mmes DUCHÊNE-COSTILLE, LEO

Municipalité : M. BELLEVILLE, Maire de Sennecey lès Dijon

Mme ARNOULD, Adjointe aux Affaires Scolaires

M. MARTIN, Conseiller municipal

DDEN: M. BEAUX

Représentants des parents d'élèves :

Mmes KEBRIT, LAROCHE, MADONNA, PELTRET

M. SIDOT

Excusées : Mme MANZONI, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme EVE-VERAN, représentante des parents d'élèves

Invitées : Mme BOUBAULT, Responsable des services périscolaires de la commune

Mme COUDURIER, enseignante nouvellement nommée sur l'école

Avant de débuter le Conseil d'école, M. OUDOT présente Mme Helga COUDURIER, enseignante nouvellement nommée sur l'école et qui a pu se libérer pour assister à la séance de ce jour malgré ses obligations. Mme BOUBAULT, responsable des services périscolaires, est également invitée et le sera certainement désormais à chaque Conseil d'école dans un souci de cohésion indispensable tant les temps des enfants sont désormais imbriqués avec le PEDT.

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE ET DU PROJET D'ÉCOLE, BILAN DE LA KERMESSE:

En point extrêmement positif, il y a eu d'abord l'arrivée d'Hélène DUCHÊNE qui s'est intégrée sans difficulté dans le fonctionnement de l'école et nous donne aujourd'hui l'impression d'être présente depuis longtemps! En revanche les évènements du mois de novembre ont été déstabil isants, avec un fort renforcement des besoins de sécurité et la mise en place précipitée de nouveaux exercices d'évacuation. D'autre part, en dépit d'un travail fort et d'un investissement important de la commune dans la création du Plan Educatif Territorial, avec une réelle prise en compte des besoins et des demandes des écoles comme des familles, les rythmes scolaires ont changé le travail quotidien avec par exemple des après-midis raccourcis et la classe le mercredi matin qui perturbent et fatiguent enfants et enseignants. M. OUDOT précise que comme l'a souligné le bilan du PEDT fait quelques jours auparavant par la Municipalité et les services de la commune, les enseignants sont unanimes pour exprimer une fatigue des enfants beaucoup plus prononcée, voire un épuisement certain en fin d'année, surtout à l'école maternelle. Epuisement de fin d'année d'autant plus mar qué que la répartition 7 semaines de travail / 2 semaines de vacances a été totalement battue en brèche en particulier en cette ultime période.

Malgré les difficultés et les imprévus, les apprentissages se sont passés positivement pour le plus grand profit des enfants.

M. OUDOT voulait attendre qu'Hélène soit bien installée pour élaborer le Projet d'école pour cette année scolaire, ce qui fait qu'il n'a débuté réellement qu'au second trimestre mais néanmoins avec trois temps de présence pour les familles. Le projet d'école était basé sur le « jeu » et faisait écho aux nouveaux programmes de l'école maternelle. Il s'est déroulé selon les prévisions en dépit de consignes de sécurité contraignante s, à la satisfaction de tous. Les parents de même que des personnes âgées de la commune sont venus jouer deux matinées à l'école avec les enfants à des jeux de table traditionnels, puis ont participé à la fabrication de jeux géants pour la kermesse -mikado, dominos, etc- de nouveau deux matiné es avec les enfants, et enfin se sont fortement investis dans la préparation et l'encadrement de la « kermesse » du 10 juin. M. OUDOT remercie toutes le s familles de cet investissement sans lequel l'organisation d'une telle manifestation est totalement illusoire. M. OUDOT remercie également la Mun icipalité de son soutien sans faille, et souligne l'implication du service périscolaire (Mme BOUBAULT et les animatrices se sont bien investies) dont l'aide a été appréciée par tous. Cette kermesse présente un bénéfice de 836,83€, ce qui est exceptionnel sans tombola pour une petite école.

L'activité « piscine » pour les Grands a pu reprendre cette année grâce au choix de la Municipalité d'affréter des bus pour le transport, ce dont M. OUDOT remercie M. le Maire. Rappelons que l'activité avait été abandonnée suite au changement des trajets des bus DIVIA. La piscine a été appréciée par tous, et évidemment en particulier par les enfants. M BELLEVILLE précise que dès le mois de septembre prochain, et suite à un gros travail de plusieurs années avec les services du Grand Dijon, le trajet des bus sera changé et permettra de nouveau un arrêt devant la piscine olympique. M. OUDOT annonce que l'activité sera donc reconduite l'année prochaine, certainement en troisième période soit d'avril à juin.

Isabelle LEO prend sa retraite. Elle était mandataire de la coopérative qui est affiliée à l'OCCE. Dès l'année prochaine Mme DUCHÊNE prendra la relève. Mme LEO présente un bilan provisoire de cette année scolaire car les comptes ne sont clôturés que le 31 août. M. BELLEVILLE remercie Mme LEO de la qualité de son travail depuis tant d'années comme de la clarté des comptes et de leur présentation en Conseil d'école qui permettent à la Municipalité de suivre l'usage qui est fait des subventions qu'elle octroie à la coopérative. M. OUDOT précise sa satisfaction de voir que chaque année la presque totalité de l'argent est dépensée effectivement, qu'il s'agisse des subventions municipales ou des participations volontaires des familles.

PRÉVISIONS D'EFFECTIFS ET DE RÉPARTITIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017:

M Oudot avait en début d'année la crainte de n'avoir que très peu d'élèves à la rentrée de septembre 2016. Cela et plusieurs départs imprévus offraient cette année la possibilité de reprendre l'ancienne habitude d'admettre un groupe de tout-petits de deux ans, ce qui répond également aux demandes de l'Education nationale. Ceci ne signifie pas pour autant que cela pourra se reproduire en 2017, car dans un souci de bien-être de ces très jeunes enfants l'admission de tout-petits ne peut se faire qu'en fonction des effectifs, et se décide donc assez tard. Il y aura l'année prochaine 5 enfants de début d'année 2014. Afin d'alléger au mieux les effectifs de Mme DUCHÊNE qui les accueillera l'année prochaine, M. OUDOT a décidé d'organiser trois classes à cours double ce qui est traditionnel en école maternelle. Il devrait y avoir au total 5 tout-petits, 26 petits, 21 moyens et 22 grands, soit un total de 74 enfants contre 68 en 2015-2016. Ils seront répartis de la façon suivante (pour l'instant) :

Tout-petits / Petits Hélène DUCHÊNE : 5 tout-petits et 18 petits (soit 23 élèves); Petits / Moyens Helga COUDURIER : 8 petits et 18 moyens (soit 26 élèves); Moyens / Grands Pascal OUDOT : 4 moyens et 21 grands (soit 25 élèves).

Cette répartition laisse à chaque niveau de la place pour d'éventuelles arrivées en cours d'année quand des enfants déjà scolarisés emménagent sur la commune. Elle permet également certains échanges de services. Ainsi quand les petits seront en sieste l'après-midi tous les moyens seront regroupés pour travailler ensemble avec les deux maîtresses, et les grands de leur côté pourront travailler graphisme et écriture en ateliers. Mme BOUBAULT demande si éventuellement les petits pourraient rester regroupés après le temps de sieste afin de faciliter leur prise en charge pour les NAP à 16h. M. OUDOT dit que la demande est pertinente, et que l'équipe devra y réfléchir lors de la pré-rentrée.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE EN 2016-2017 (ORGANISATION, PROJET D'ÉCOLE...) :

La rentrée des classes se fera le 1er septembre 2016 pour les grands et les moyens, et elle s'étalera sur deux jours pour les petits et les tout-petits. M. OUDOT explique qu'en attendant que Mme COUDURIER soit bien installée dans sa classe, et que l'école ait pris « son rythme de croisière », il est difficile de donner beaucoup d'explications quant au fonctionnement de l'école en 2016-2017 en dehors de ce qui a déjà été expliqué sur les nouveaux échanges de service qui seront mis en place. Il y aura toujours la chorale, la bibliothèque et les emprunts de livres, les parcours pour tous les enfants en salle de jeux, la reprise de la piscine à la dernière période de l'année scolaire. Le projet d'école en lui-même ne pourra être précisément monté qu'à la rentrée, mais l'un de ses axes principaux restera sa principale richesse de ces dernières années, soit le contact avec les familles et les invitations régulières à venir à l'école travailler avec les enfants.

INFORMATIONS QUANT AU PEDT ET AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES :

Cela fait deux ans que le PEDT est en place. Un bilan très positif en a été récemment fait par la Commune à partir de plusieurs enquêtes auprès des parents, des enseignants, ainsi que des enfants de l'école élémentaire. Mme ARNOULD explique que dans l'ensemble il y a une grande satisfaction des familles pour le dispositif des NAP tel qu'il a été conçu et organisé sur la commune. Il ressort également de l'enquête qu'en ce qui concerne les rythmes scolaires une certaine fatigue des enfants est signalée par les familles, ce qui rejoint ce que M. OUDOT expliquait en début de ce Conseil d'école. Mme ARNOULD précise que le résultat détaillé de ce bilan est en ligne sur le site de la Mairie.

Mme BOUBAULT nous informe que son bureau déménage. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, il sera à l'« accueil jeunes ». Le reste de la semaine, il sera dans le bureau de l'annexe de l'école élémentaire, à côté de la garderie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Le président du Conseil d'école, Pascal OUDOT

La secrétaire de séance, Adeline PELTRET